



MONTPELLIER



FORMATION
INITIALE



FORMATION
CONTINUE

La musicothérapie est l'utilisation de la musique dans une démarche de soins. La médiation musicale d'une relation thérapeutique pose l'exigence, pour le musicothérapeute, d'une formation et d'une pratique musicale de qualité et des bases solides de connaissances en psychiatrie, psychologie, psychopathologie, neuropsychobiologie, neuro-musicologie, neuropsychologie ainsi que l'apprentissage des règles éthiques et déontologiques de la profession.

L'université Paul-Valéry Montpellier 3 forme à trois pratiques spécifiques : la musicothérapie active, la musicothérapie réceptive, la détente psychomusicale, au cours de deux diplômes d'université.

La formation a pour objectif l'acquisition d'une compétence en musicothérapie active et réceptive suffisamment approfondie et diversifiée pour permettre un exercice professionnel clinique en milieu institutionnel (hôpitaux, maisons de retraite, milieu éducatif, milieu carcéral...) ou en exercice libéral. Cet enseignement est actuellement dispensé essentiellement par des professionnels de la santé et de la musique.

Le diplôme d'université de **Musicothérapie 1er niveau** s'adresse aux musiciens, aux professionnels du domaine médico-social ou aux personnes en reconversion professionnelle.

SÉCTEURS D'ACTIVITÉS

- Culture, Arts & Médias
- Santé & Social



**PORTRAITS
DE DIPLÔMÉS
RÉUSSITES
STAGES
MÉTIERS
INSERTION PRO**

www.dicopro.univ-montp3.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

SONT ADMIS LES ÉTUDIANTS :

- titulaires du baccalauréat de toutes séries
- ou titulaires du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)
- d'un autre titre admis en équivalence

Tout étudiant souhaitant candidater doit déposer son dossier de candidature sur le portail eCandidat de l'université.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :
musico.fc@univ-montp3.fr

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

Le musicothérapeute doit pouvoir intervenir auprès d'un public très diversifié tant par la nature des troubles et pathologies que par les origines sociales ou culturelles ; ce qui implique :

- d'acquérir des compétences en musicothérapie active et réceptive,
- d'acquérir des compétences musicales (musique et improvisation musicale),
- d'acquérir des compétences en psychiatrie et neurologie,
- d'acquérir des compétences en neuro-psychobiologie,
- d'acquérir des compétences en neurophysiologie de la musique,
- d'acquérir des compétences en psychologie et psychopathologie.

CONTENU DE LA FORMATION

11 modules sur 2 ans.

- Enseignements magistraux ; ateliers en musicothérapie et de musique.
- Stages de sensibilisation de 280h en première année et de 385h en deuxième année.

ANNÉE 1

PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE-NEUROPSYCHOLOGIE ■ 78H

PSYCHIATRIE - NEUROLOGIE ■ 62H

MUSICOTHÉRAPIE RÉCEPTIVE ■ 60H

STAGES ET MUSICOTHÉRAPIE ACTIVE ■ 102H + 280H STAGES

FORMATION MUSICALE ■ 120H

ANNÉE 2

PSYCHIATRIE - NEUROPHYSIOLOGIE DE LA MUSIQUE ■ 53H

MUSICOTHÉRAPIE RÉCEPTIVE, CULTURE MUSICALE EN MUSICOTHÉRAPIE ■ 85H

STAGES, SUPERVISIONS, MUSICOTHÉRAPIE ACTIVE, DANSE THÉRAPIE, RECHERCHE

BIBLIOGRAPHIQUE, PRÉSENTATION DES ESMS ■ 108H + 385H STAGES

SENSIBILISATION À L'OBSERVATION ET INITIATION À LA RECHERCHE ■ 15H

FORMATION MUSICALE ■ 48H

PSYCHOLOGIE, NEUROPSYCHOLOGIE, PSYCHOTHÉRAPIES ■ 55H

ÉT AVEC LE DU...

Le diplôme d'université de Musicothérapie 1er niveau (d'une durée de deux ans) est complété par le diplôme d'université de Musicothérapeute 2ème niveau (d'une durée d'un an).

Cette formation permet d'exercer en milieu institutionnel (hôpitaux, EPHAD, milieu éducatif, milieu carcéral...) ou en libéral.

Elle couvre des domaines extrêmement variés : services de rééducation fonctionnelle neurologique, d'oncologie, de soins palliatifs, de traitement de la douleur chronique, d'anesthésie de néonatalogie, d'odontologie... prises en charge de patients en phase de conscience altérée, de patients atteints de maladies neurodégénératives... mais aussi aide à l'insertion sociale, interventions en Réseaux d'Éducation Prioritaire (Ministère de l'Éducation Nationale) en milieu carcéral (Ministère de la Justice).



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr

rubrique «Offre de formation»

ou en scannant ce QR code



BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER

+ d'infos :

scuio-univ-montp3.centredoc.fr



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Mme Amélie Lesage de la haye
amelie.lesage-de-la-haye@univ-montp3.fr

• DÉPARTEMENT MUSIQUE

- Secrétariat pédagogique :
- 11 rue Saint-Louis
- 34000 Montpellier
- 04 67 06 07 78
- musicotherapie@univ-montp3.fr

• SCUIO-IP

- SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
- D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET
- D'INSERTION PROFESSIONNELLE
- 04 67 14 26 11
- scuio@univ-montp3.fr

• SAFCO

- SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE
- LA FORMATION CONTINUE
- 04 67 14 55 82
- safco@univ-montp3.fr